



Le + syndical

Section Adia  
[www.cfecgc-adia.com](http://www.cfecgc-adia.com)

**CFE-CGC**

## **Le rapport Cotis appelle à agir sur l'épargne salariale**

Le 13 février 2009

Les travaux du rapport Cotis sur l'évolution du partage de la valeur ajoutée, qui met en lumière "une croissance des inégalités", appellent notamment à agir contre la précarisation de l'emploi et à développer l'épargne salariale dans les PME, estime la **CFE-CGC**.

"L'épargne salariale contribue à la régulation contra-cyclique de l'économie. C'est son absence des PME qui fait croire à sa contribution aux inégalités".

"L'épargne salariale doit être développée dans les PME, dans le strict respect de la priorité salariale", en demandant "d'achever les dispositions de la loi sur les revenus du travail de décembre 2008, en simplifiant les conseils de surveillance des fonds interentreprises (FCPIE) aujourd'hui difficiles à gérer".

La **CFE-CGC** "préconise aussi l'interdiction de distribution de dividende s'il n'y a pas simultanément distribution de participation aux bénéfices ou de distribution d'intéressement".

"La première raison du manque de dynamisme des salaires nets en France est la faiblesse de la croissance, jointe au financement intégral de la protection sociale par des prélèvements exclusivement assis sur les salaires".

Nous estimons que "le financement de la protection sociale doit être assurée au moins en partie par une cotisation sociale sur la consommation".

Nous estimons que "responsabilité, mobilité et compétence doivent être rémunérées, sous peine de détruire tout espoir de progrès social" face à un éventail de rémunérations qui, "mis à part les dirigeants, (...) se referme continuellement".

"Le Smic est un minimum, pas une norme, et encore moins une moyenne".

[cfecgc.adia@orange.fr](mailto:cfecgc.adia@orange.fr)

**CFE-CGC-ADIA**

24 Allée Branne – 33610 Cestas

☎ 05 56 07 3834

[www.cfecgc-adia.com](http://www.cfecgc-adia.com)

